



Jardin de l'abbaye de Valsaintes

Visites guidées - Fiche d'inscription

2 types de visites guidées sur réservation

1- de 15 à 29 personnes : durée 1 heure 30, elle comporte la visite complète du jardin et de l'église ; les participants pourront ensuite visiter la boutique : 11 € / pers

2- à partir de 30 personnes : durée 1 heure, elle comporte la visite du haut du jardin et de l'église ; les participants sont ensuite invités à se promener librement pour découvrir le reste du jardin et la boutique : 9 € / pers

Les visites peuvent se terminer par 15 mn de chants grégoriens avec Jean-Louis Moine (sans supplément et selon sa disponibilité)

Attention !

Avant de fixer la date de votre visite, merci de nous contacter.

Puis, afin que la date et l'horaire de votre visite soient validés, il est impératif de nous retourner cette fiche complétée et accompagnée de votre chèque d'acompte de 50€ à :

**Sarl Les Jardins de l'Abbaye de Valsaintes - Lieu-dit Boulinette - 04150 Simiane-la-Rotonde
Tél : 04 92 75 94 19 - email : infovalsaintes@gmail.com**

Pour nous joindre en cas de besoin et uniquement le jour de la visite : 06.72.93.13.49

Contact

Organisme :

Adresse :

Tél : E-mail :

Représenté par : Agissant en qualité de :

Adresse du représentant (si différente) :

Tél : E-mail :

Obligatoire : n° de tél portable de l'organisateur présent lors de la visite :

Réservation

cocher la case correspondante

Visite choisie n° **1** (de 15 à 29 pers.) n° **2** (à partir de 30 pers.) Chants grégoriens

A partir d'un groupe de 16 personnes (15 personnes + 1 organisateur), la visite guidée sera gratuite pour l'organisateur et le chauffeur si le transport est effectué en autocar.

Nombre de personnes envisagé Date souhaitée de la visite Horaire

Mode de transport : AUTOCAR - VOITURES Réservation de l'espace pique-nique : OUI - NON

Acompte par chèque n° : Banque :

En signant cette fiche d'inscription, l'organisateur reconnaît avoir préalablement pris connaissance, compris et accepté sans réserve, l'intégralité des clauses de la "Charte des visites guidées de l'abbaye de Valsaintes énoncées au dos de cette fiche, et s'engage à les observer.

Fait le A

Signature et cachet de l'organisateur précédée de la mention "lu et approuvé" :

Cadre réservé à l'association ATHRE

Charte des visites guidées du Jardin de l'abbaye de Valsaintes

Clause 1 - Le Jardin de l'Abbaye propose 2 sortes de visites guidées du jardin de l'abbaye de Valsaintes et de l'église, hameau de Boulinette, 04150 Simiane-la-Rotonde, comme présentées au recto. Ces visites comprennent la visite du jardin de l'abbaye (des centaines de rosiers en pleine floraison de mi-mai à mi-juin ; la Voie des Roses, cheminement chronologique de l'histoire de la rose ; le jardin sec avec 200 espèces et variétés de plantes adaptées au terrain aride ; un potager agroécologique) et la visite historique du site (oppidum antique, calendrier solaire archaïque, rocher-dragon, église...).

Le Jardin de l'Abbaye ne peut être tenu responsable du degré de floraison des rosiers du jardin, qui dépend des conditions climatiques (se renseigner de la situation par téléphone).

Clause 2 - L'accès à l'abbaye de Valsaintes est possible en voiture particulière ou par autocar.

Clause 3 - L'organisateur doit s'assurer de l'itinéraire à suivre et du temps global du trajet depuis son point de départ jusqu'à l'abbaye de Valsaintes à Boulinette, en prenant soin de nous contacter avant de prendre la route, faute de quoi, la direction décline toute responsabilité. Le Jardin de l'Abbaye ne pourra supporter les conséquences d'une négligence de l'organisateur.

Clause 4 - Le Jardin de l'Abbaye offre l'accès gratuit du site à l'organisateur (uniquement pour les groupes en visite guidée à partir de 16 personnes) et au chauffeur du car (quel que soit le nombre de participants).

Clause 5 - En cas de retard de plus de 30 mn, la visite sera annulée ou reportée ultérieurement (sauf arrangement par téléphone).

Clause 6 - Dans le cas d'un désistement trop important de personnes inscrites, la visite ne pourra s'effectuer. Si le jour de la visite, le nombre de participants est inférieur à 15 personnes, le tarif demandé sera maintenu (157,50€ pour 15 visiteurs).

Clause 7 - L'annulation d'une visite sera acceptée avec remboursement des arrhes (50 €) si elle intervient 15 jours avant la date fixée de la visite. Ce délai passé, aucun remboursement ne sera effectué.

Clause 8 - En cas de force majeure, le Jardin de l'Abbaye se réserve le droit d'annuler une visite ou d'en modifier le contenu pour toutes raisons engageant sa responsabilité. En cas d'annulation, le Jardin de l'Abbaye remboursera les arrhes versées au titre de la réservation.

Clause 9 - Le site touristique est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Un cheminement permet la visite du haut du jardin (dans sa majeure partie) et de l'église. Aucun tarif préférentiel ou remboursement n'est possible dans le cas où une personne ne serait pas en mesure de participer à la totalité de la visite.

Clause 10 - Il est à la charge des participants de prévoir leur équipement (chaussures confortables, chapeau et lunettes de soleil, parapluie, gilet léger pour l'intérieur de l'église), et si besoin, boisson et nourriture pour le temps de la visite. Durant tout le parcours, des bancs sont mis à la disposition des visiteurs ainsi que des petits bacs à eau pour les animaux qui doivent être tenus en laisse dans le jardin et l'église. Les enfants doivent rester auprès de leurs parents.

Clause 11 - Un espace pique-nique est mis à votre disposition pour le déjeuner en dehors du jardin. N'oubliez pas de mentionner votre souhait de réservation de ce lieu, en l'indiquant sur votre fiche d'inscription. Le Jardin de l'Abbaye se dégage de toute responsabilité pour l'occupation de cet espace qui doit être laissé totalement propre. Le Jardin de l'Abbaye ne prend pas en charge les réservations dans les restaurants aux alentours.

Clause 12 - Le Jardin de l'Abbaye offre à tous les participants d'une visite guidée effectuée en matinée, la possibilité d'accéder gratuitement au jardin et à l'église l'après-midi du même jour, en visite libre, en fonction des horaires d'ouverture en vigueur.

